

POUR MA SÉCURITÉ, J'ÉCOUTE MON BRIGADIER !



Les brigadiers et brigadières scolaires jouent un rôle essentiel pour assurer la sécurité des écoliers.

Merci de prendre un moment pour discuter de ces règles de sécurité avec votre enfant afin qu'il adopte les bons comportements lorsqu'il se rend à l'école !

-  Ne traverse jamais la rue entre deux intersections, attends plutôt d'être rendu à la traverse surveillée par un brigadier
-  À l'approche de l'intersection, descends de ton vélo, de ta trottinette ou de ta planche à roulettes
-  Attends les consignes du brigadier scolaire AVANT d'avancer dans la rue
-  Ne cours jamais pendant la traversée
-  Lors de la traversée d'une voie séparée par un terre-plein, attends au centre, le temps que le brigadier sécurise la deuxième portion de l'intersection
-  Au son du sifflet ou à la demande du brigadier, ne t'engage pas dans l'intersection - cela signifie que la traversée n'est plus sécuritaire

**Les parents doivent eux aussi respecter ces consignes de sécurité
et donner l'exemple aux enfants !**

Vous voulez rappeler les règles de sécurité routière à votre enfant?
Essayez le jeu en ligne [Axelle et Pitchouf en marche](#) de la Société de l'assurance automobile du Québec !